

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : EUR 21/008/2008

ÉFAI

17 octobre 2008

France. Préoccupation au sujet de l'empoisonnement éventuel d'une avocate russe spécialisée dans les droits humains

Amnesty International a exprimé ce vendredi 17 octobre sa préoccupation quant au fait que Karina Moskalenko et sa famille pourraient avoir été victimes d'un empoisonnement au mercure. L'organisation craint que l'avocate n'ait été prise pour cible en raison de son activité d'avocate spécialisée dans les droits humains, et elle se félicite de ce que les autorités françaises ont ouvert une enquête judiciaire sur l'empoisonnement éventuel de Karina Moskalenko et sa famille.

Karina Moskalenko a fait savoir que, le 12 octobre, des petites billes contenant un liquide métallique avaient été retrouvées dans sa voiture à Strasbourg, où elle vit une partie du temps. Les billes ont été découvertes sous les tapis de sol de la place du conducteur et du passager avant, ainsi qu'à différents endroits sur le plancher du véhicule. Une enquête judiciaire a été ouverte par la police française sur cette affaire.

Karina Moskalenko a indiqué à Amnesty International qu'elle et un de ses enfants avaient souffert de nausées, de vertiges et de maux de tête au cours des derniers jours. Des tests médicaux, dont les résultats complets ne sont pas encore disponibles, ont été pratiqués sur les membres de la famille.

Amnesty International a déclaré que Karina Moskalenko pourrait avoir été prise pour cible en raison de ses activités d'avocate spécialisée dans les droits humains. Elle est notamment l'un des avocats de la famille de la journaliste russe Anna Politkovskaïa assassinée en 2006. Le 15 octobre, elle devait prendre part à une audience préliminaire dans cette affaire, mais elle a dû rester en France en raison des événements. Karina Moskalenko fait également partie de l'équipe d'avocats qui défend Mikhaïl Khodorkovski, ancien dirigeant de la compagnie pétrolière IOUKOS. Le rejet de la demande de libération conditionnelle de l'homme d'affaires a été examiné en appel les 15 et 16 octobre à Tchita, en Russie. Karina Moskalenko et son équipe d'avocats ont plaidé avec succès dans 30 affaires de plaintes de citoyens russes contre le gouvernement russe examinées par la Cour européenne des droits de l'homme.

Amnesty International compte sur les autorités françaises pour mener sans délai une enquête exhaustive sur la découverte du 12 octobre afin de déterminer si Karina Moskalenko et sa famille ont été la cible d'un acte criminel. Si tel était le cas, les personnes soupçonnées d'être responsables de ces agissements devront être déférées à la justice.

FIN

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres ; tél. : +44 20 7413 5566 ; courriel : press@amnesty.org